

ETANE DIGITAL
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 13 rue André Chénier - 87100 LIMOGES
RCS Limoges 922 085 741

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES
CONFORMEMENT A L'ARTICLE 17.3 DES STATUTS

EN DATE DU 22 JANVIER 2026

La soussignée :

La société DIGITAL GROUP, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège social est au 4 rue Darnet - 87000 LIMOGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 999 163 892, dûment représentée par sa Présidente, la société ETANE ENTREPRISES, elle-même représentée par son Président, Monsieur Rémi NOGUERA,

En qualité d'Associée Unique de la société ETANE DIGITAL, société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est au 13 rue André Chénier - 87100 LIMOGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 879 039 097 (ci-après la « Société »),

A pris par le présent acte sous signature privée, conformément aux dispositions de l'article 17.3 des statuts de la Société, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide, à compter des présentes, de transférer le siège social de la Société au 4 rue Darnet – 87000 LIMOGES.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, en conséquence de la décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social de la Société est fixé au 4 rue Darnet – 87000 LIMOGES. »

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique décide, à compter des présentes, de nommer en qualité de Directrice Générale Madame Madame Lucie SIBRAC, née le 10 décembre 1982 à Bordeaux, de nationalité française, demeurant 34 Rue Fernand Izer 33400 TALENCE.

Madame Lucie SIBRAC déclare accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions en vue de l'accomplissement de toutes formalités et plus généralement faire le nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé de manière électronique, le 22 janvier 2026 conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services YouSign, par l'Associée Unique et de la Directrice Générale

Signature :

**DIGITAL GROUP
ETANE ENTREPRISES
Monsieur Rémi NOGUERA**

Rémi NOGUERA

✓ Certifié par YouSign

Madame Lucie SIBRAC

Lucie SIBRAC

✓ Certifié par YouSign